



**OFFRE D'EMPLOI
POSTE SALARIÉ SAISONNIER**

PRÉPOSÉE/PRÉPOSÉ AUX LOISIRS
SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Sainte-Adèle est une ville dynamique et innovante qui possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et le bien-être de la campagne. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Relevant du coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire, le préposé(e) aux loisirs accueille et dirige les participants, surveille les lieux et voit au respect des règles lors des activités sportives et récréatives. De plus, il effectue le montage et le démontage des salles et assure l'entretien et la sécurité des lieux.

Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (un atout) ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Avoir un certificat de secourisme (un atout).

COMPÉTENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES

- Aisance à communiquer ;
- Capacité à répondre aux besoins de la clientèle ;
- Débrouillard, ponctuel, autonome et courtois.

HEURES DE TRAVAIL Jour, soir, fin de semaine. 15 à 38 heures / semaine. L'horaire de travail peut varier en fonction de la programmation des activités et des réservations.

SALAIRE 17.86\$ par heure.

DÉBUT D'EMPLOI 12 mai 2025

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature via Jobillico (www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-sainte-adele.jSqoQp/prepose-e-aux-loisirs/15499513) ou par courriel à rh@vdsa.ca.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Un emploi stimulant et valorisant, au rythme des saisons!

La Ville de Sainte-Adèle souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.